PROSPERITA

Die christlich-ethische Pensionskasse
La caisse de pension à l'éthique chrétienne

Utilisation de la prestation de sortie

Nom, Prénom _____

Date de naissance / Numéro AVS _____

Sortie de la caisse de pension le _____

N° d'affiliation _____

La prestation de sortie (cf. décompte de sortie) doit être utilisée comme suite (veuillez cocher ce qui convient et compléter les informations requises le cas échéant) :

❑ Virement à l'institution de prévoyance du nouvel employeur

Nom de votre nouvel employeur: .....

Adresse nouvel employeur: .....

Nom de la nouvelle institution: .....

Adresse de la nouvelle institution .....

Connexion au compte: .....

❑ Virement sur un compte de libre passage (Veuillez joindre un justificatif)

Nom de la banque: .....

Connexion au compte: .....

❑ Versement en espèces dans les cas prévus par la loi*

- ❑ Etablissement à son compte (prière de joindre l'attestation de la caisse de compensation)
- ❑ Veuillez prendre contact avec nous si vous quittez définitivement la Suisse ou si vous habitez à l'étranger et vous n'excercez plus d'activité lucrative en Suisse
- ❑ Montant de la prestation de sortie inférieur au montant annuel des cotisations

Nom de la banque .....

Connexion au compte: .....

Lieu et date: _____ Signature: _____

Signature du conjoint / partenaire: _____

*) Certificat officiel attestant la signature de la personne assurée et de son conjoint ou de sa conjointe, si la personne assurée est mariée ou vit en partenariat enregistré (datant de moins de six mois). Les personnes assurées non mariées doivent impérativement joindre un document officiel attestant leur état civil (datant de moins de six mois).

PROSPERITA
c/o BERAG AG
Postfach
CH-4002 Bâle

+41 31 343 13 30
info@prosperita.ch

www.prosperita.ch